DISSERTATION

N.° 11.

Sur les Effets et le Traitement de la Brûlure ;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 janvier 1812,

PAR J. B. AUGUSTIN MARSAL, de Massiac

(Département du Cantal),

Ancien Chirurgien interne de l'Hôpital militaire de Paris ; Élève de la Faculté de Médecine de la même ville.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.
VIRG.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1812.



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. LEROY.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. SUE.
M. THILLAYE, *Examinateur.*
M. PETIT-RADEL, *Examinateur.*
M. DES GENETTES, *Examinateur.*
M. DUMÉRIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU, *Examinateur.*
M. RICHERAND, *Président.*
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

ANTOINE MARSAL,

Maître en Chirurgie ;

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES,

MARIE AUJOLLET.

Comme gage de respect et de reconnaissance éternelle.

A MONSIEUR ET A MADAME

CHAMFLOUR DE BEAUMONT.

Témoignage d'estime, de respect et d'attachement inviolable.

J. B. A. MARSAL.

DISSERTATION

Sur les Effets et le Traitement de la Brûlure.

Causes.

Le calorique, inconnu dans sa nature, susceptible de se combiner en plus ou moins grande quantité avec le corps animal vivant, est toujours la cause de la brûlure; lésion qui, en général, offre la marche les effets, et les diverses terminaisons de l'inflammation; ensorte qu'il est si difficile de les séparer, qu'en faisant l'histoire de l'une on fait pour ainsi dire celle de l'autre.

La brûlure offre des différences, suivant l'application médiate ou immédiate du calorique, suivant la quantité de cette matière introduite dans nos parties, suivant la durée de son application, et selon la nature et la texture des organes.

Nous dirons d'abord que cette maladie offre des différences à raison de l'application médiate ou immédiate du calorique ; or on observe rarement que ce fluide puisse être appliqué seul, à moins qu'on ne considère comme brûlure l'action des rayons solaires, qui produisent quelquefois une inflammation profonde; c'est ainsi qu'à la suite d'une insolation prolongée on voit fréquemment survenir des érysipèles accompagnés de phlyctènes gangreneuses.

Le calorique, se trouvant toujours dans les corps en plus ou moins

grande quantité, produit des brûlures plus ou moins étendues, suivant cette différence : tantôt les corps qui contiennent le calorique sont solides, comme les métaux rougis et le charbon ardent; tantôt ils sont fluides, comme l'eau, l'huile et les acides, etc.; et comme on sait que les liquides sont susceptibles de se charger de calorique, suivant leur densité, il en résulte que les liquides chauds ne brûlent pas tous également; ainsi l'eau bouillante contient moins de calorique que l'huile, et produit conséquemment une brûlure moins grave que cette dernière, et autres corps analogues, comme la cire, la térébenthine et la graisse.

Les degrés de brûlure varient encore en raison de la durée de l'application du corps chaud. Par exemple : si on applique sur une partie quelconque du corps un morceau de fer très-chaud, et qu'il ne touche que la peau, la brûlure sera peu considérable; si, au contraire, le métal reste appliqué pendant un long espace de temps, la brûlure pourra pénétrer profondément, et attaquer les muscles, les tendons et les os. Par la même raison, lorsque les parties restent plongées dans un liquide très-chaud, la brûlure qui en est la suite est beaucoup plus considérable que si elles étaient retirées aussitôt. En outre, comme les différentes substances qui contiennent une grande quantite de calorique s'attachent plus ou moins à la surface du corps, celles qui seront plus tenaces ou colantes produiront, toutes choses égales d'ailleurs, une brûlure plus grave. Par la même raison, lorsque les endroits du corps sur lesquels agissent ces liquides se trouvent à nu, la brûlure est moins considérable que quand ces mêmes endroits sont couverts d'habillemens. En effet, les liqueurs chaudes s'attachent aux vêtemens, et leur calorique s'y trouvant conservé, il en résulte une affection plus profonde. La brûlure n'est pas seulement plus ou moins intense en raison des différentes circonstances dont nous venons de parler; elle l'est encore en raison de la structure des parties brûlées.

Les régions couvertes d'un épiderme dont l'épaisseur est très-grande, pour ainsi dire calleuse, éprouvent beaucoup plus diffi-

cilement l'action du calorique. On sait, par exemple, que les maréchaux, les forgerons, et tous les ouvriers occupés à des travaux pénibles, ont l'épiderme des mains si dur, si calleux, qu'ils peuvent impunément tenir pendant un espace de temps assez long un fer rougi sans éprouver de douleur notable; que sur les mêmes personnes une étincelle de métal qui les frappe à la jambe, au dos de la main et à toute autre partie du corps, comme le visage, et particulièrement les paupières, occasionne une brûlure plus grave que dans les parties où l'épiderme est plus dur.

Voici maintenant quels sont les effets du calorique, dont les degrés d'intensité constituent les diverses espèces de brûlure.

Lorsque le calorique est appliqué en petite quantité, et que son action est lente, il produit les effets suivans : il raréfie les fluides, c'est-à-dire, qu'il leur fait occuper un espace plus grand, d'où résulte une distension des petits vaisseaux qui les contiennent. Cette raréfaction des liquides par l'action du calorique est suivie de leur évaporation; et si cette action est continuée, les liquides prennent un autre état, comme nous le dirons plus bas.

Le calorique, appliqué sur les solides, produit une irritation marquée en augmentant leur action organique; il s'ensuit une douleur particulière, suivant le degré de la brûlure, douleur qui est produite par le déchirement et le tiraillement des nerfs.

Lorsque la chaleur qui produit la brûlure n'est pas très-intense ou qu'elle n'est pas prolongée long-temps, elle occasionne ce premier degré de brûlure, connu sous le nom de *phlogose*, ou inflammation érysipélateuse.

Si la chaleur continue à augmenter, les petits vaisseaux sont rompus, alors il s'accumule sous l'épiderme de la sérosité, qui forme des vésicules ou phlyctènes. Comme dans l'érysipèle, cette sérosité est limpide ou jaunâtre.

Ainsi donc on reconnaît que c'est le deuxième degré de la brûlure lorsque l'épiderme est soulevé, qu'il forme des phlyctènes,

lesquelles finissent par laisser les houpes nerveuses à découvert, d'où résulte un ulcère plus ou moins étendu.

Mais si le calorique est plus long-temps continué, ou si son action est plus intense, il exalte l'action des parties, concrète les liquides, éteint dans l'organe affecté le principe vital; il se forme une escarre gangreneuse plus ou moins profonde; et si la brûlure désorganise plus profondément, elle peut donner lieu à un sphacèle, accident toujours très-grave qui nécessite l'amputation des membres qui en sont le siége.

Quelquefois le calorique désorganise les parties immédiatement, comme dans les cas d'application du cautère actuel; d'autres fois, les trois degrés de brûlure peuvent être observés à la fois.

Mais lors même que la chaleur est intense et produit la désorganisation immédiate des parties touchées, celles environnantes sont irritées et enflammées. La nature se sert de cette inflammation pour séparer les escarres. Il est rare que la brûlure excite simplement l'un des degrés de l'inflammation; ainsi, on voit rarement la phlogose seule au premier degré de la brûlure; il en est de même des deuxième et troisième degrés; mais ordinairement on trouve deux et quelquefois trois de ces degrés réunis. Par exemple, dans une même brûlure, on peut trouver des parties qui soient seulement enflammées, d'autres dans lesquelles l'épiderme soit détaché, et d'autres enfin qui soient complètement désorganisées.

Telles sont les différentes brûlures dont il serait inutile d'expliquer les causes, puisqu'elles tiennent toutes à l'application, sur nos parties, des différens corps contenant beaucoup de calorique.

Diagnostic.

Les circonstances commémoratives sont d'abord les signes de la maladie, et même les seuls auxquels on peut la reconnaître; en outre, elle produit du gonflement, de la rougeur et une tuméfaction plus ou moins considérables avec ou sans détachement de l'épi-

derme. Si la couleur de la peau est brune et livide dans la partie affectée, on juge qu'il y a gangrène ; mais lorsque cette couleur noire qui annonce la désorganisation n'existe pas, que l'épiderme est seulement détaché, alors il est ordinairement très-difficile de déterminer jusqu'à quelle profondeur le calorique a pénétré, et on ne peut assigner précisément la gravité de la maladie ; car fréquemment ce n'est qu'après quelques jours que la désorganisation de la peau a lieu, et qu'on aperçoit les ravages qu'a faits la brûlure. Cette désorganisation n'a communément lieu que vers le sept ou huitième jour de la maladie ; ce qui fait vulgairement dire, que la brûlure ne se juge que le neuvième.

Prognostic.

Il varie suivant le degré de la brûlure, son étendue en profondeur et en largeur, la nature des parties affectées, et certaines complications.

On juge, par la cause et les circonstances commémoratives, du danger de cette affection. Ainsi la brûlure par l'eau chaude est ordinairement moins profonde, moins grave que lorsque cette eau est mêlée à un corps gras, ou que le liquide qui porte le calorique est plus dense, comme l'huile, les métaux en fusion, etc. La brûlure par la lessive et l'eau des savoniers et des salpêtriers, est en général fort dangereuse. La brûlure par l'explosion de la poudre, est tantôt grave et tantôt légère ; il en est de même de celle qui est produite par la foudre ; il ne faut pas alors juger de la gravité du cas par la couleur noire, parce que cette couleur n'annonce pas toujours une brûlure profonde.

Quand la brûlure est très-étendue, qu'elle occupe la totalité d'un membre, qu'elle est profonde, elle offre beaucoup plus de danger que lorsqu'elle n'attaque que superficiellement et dans une moindre étendue.

Si la brûlure affecte des organes couverts d'un épiderme très-

mince, tels que les paupières, les lèvres, la bouche, elle est infiniment plus grave. On rapporte qu'un chasseur, soufflant dans le canon de son fusil, détermina un grain de poudre qui y était resté à s'enflammer, ce qui occasionna une irritation telle, que l'exfoliation du voile du palais en fut la suite. Bien certainement une pareille brûlure n'eût point produit un tel effet sur toute autre partie du corps.

Il faut surtout être très-prudent dans son prognostic sur les brûlures, de peur de compromettre sa réputation en déclarant grave une brûlure qui ne le serait pas, et *vice versâ.*

Traitement.

Voici maintenant quelle conduite il faut tenir dans les divers degrés de cette maladie. En parlant des indications de la brûlure, il ne faut pas perdre de vue que cette maladie étant un état inflammatoire en général, il convient de lui appliquer le traitement antiphlogistique; que l'inflammation peut avoir des degrés différens qui la rendent susceptible de diverses terminaisons.

Dans le premier degré de l'inflammation, la délitescence est une terminaison possible et avantageuse, quand la cause est externe. Or s'il est un cas dans lequel il faille procurer cette terminaison, c'est sans doute dans la brûlure, qui n'est qu'une affection locale de certaines parties. On remarque qu'alors il y a, 1.° d'un côté, raréfaction des liquides; 2.° augmentation de l'action organique des vaisseaux; 3.° irritation des nerfs. Or les moyens indiqués dans la brûlure au premier degré, sont de diminuer la raréfaction des liquides ou les condenser à un degré naturel, de diminuer l'action organique des vaisseaux, de calmer la sensibilité des nerfs; en un mot, de faire cesser l'irritation qui, attirant un afflux d'humeur plus considérable, occasionne des accidens consécutifs plus ou moins graves. On remplit cette indication par l'usage des astringens et des répercussifs, qui sont les topiques les plus efficaces dans le pre-

mier degré de la brûlure, c'est-à-dire lorsqu'il y a phlogose ou inflammation plus ou moins grande sans détachement de l'épiderme. Les répercussifs et les astringens sont non-seulement propres à faire cesser l'inflammation ou à empêcher qu'elle n'augmente, mais encore à prévenir le détachement de l'épiderme, et conséquemment les phlyctènes. On peut employer à cet effet divers répercussifs: mais quelle que soit leur nature, il faut que leur action soit continuée pendant fort long-temps. Pour cela faire, on recouvre les parties de compresses imbibées d'eau végéto-minérale, ou, à son défaut, d'eau alumineuse, ou d'eau très-froide, en ayant soin de les tenir toujours mouillées. Par ce moyen, on a vu guérir des brûlures fort grandes dans l'espace de vingt-quatre heures.

L'ammoniaque ne convient pas dans les brûlures (1). Il y a quelques années qu'une femme américaine s'étant aperçue que le feu avait pris à sa robe, voulut, ainsi que son mari, l'étouffer en saisissant avec la main les parties enflammées; ce qui occasionna des brûlures assez considérables. On envoya chez un pharmacien qui, ayant entendu dire que l'alkali volatil produisait de bons effets dans les brûlures, en fit frotter les mains des malades, et ordonna d'appliquer des compresses imbibées de ce liquide. Un des chirurgiens les plus célèbres de la capitale ayant été appelé, parce que la douleur s'était accrue au point qu'elle était atroce, fit de suite ôter ces compresses, fit tremper les mains de ces personnes dans l'eau végéto-minérale, et ordonna qu'elles y restassent plongées pendant cinq ou six heures de suite, en ayant soin de renouveler l'eau dès qu'elle serait échauffée. Au bout de cinq ou six jours, elles furent guéries, à l'exception de quelques petites ulcérations qu'avaient laissées après elles de légères phlyctènes.

Fabrice de Hilden rapporte que, sa femme ayant laissé tomber sur elle de la résine bouillante, il appliqua de suite des compresses

---

(1) M. *Boyer*, Leçons de Chirurgie.

pénétrées d'eau végéto-minérale, qu'il renouvelait tous les quarts d'heure, et que, peu de temps après, sa femme guérit fort bien sans accidens consécutifs.

On peut, d'après cela, donner l'explication de la manière d'agir de ces remèdes, que l'on emploie vulgairement dans les brûlures. Par exemple : l'encre, qui a beaucoup de réputation contre cette affection, est astringente, et conséquemment propre à produire l'effet desiré. Dans le premier degré de brûlure, on emploie aussi communément, et avec avantage, l'esprit-de-vin, qui agit en crispant les vaisseaux, lesquels s'opposent alors à l'afflux des humeurs (1).

Les astringens et les répercussifs, et notamment l'acétate de plomb, agissent non-seulement en s'opposant à l'afflux des humeurs, mais en ayant encore une action marquée sur les nerfs, dont ils diminuent l'irritation, et calment en conséquence la douleur.

Lorsque la brûlure est plus profonde, qu'elle est au deuxième degré, quelle conduite faut-il tenir ?

Alors, comme les répercussifs ne peuvent pas arrêter l'inflammation, il faut recourir aux remèdes relâchans, adoucissans, comme le jaune d'œuf mêlé au miel rosat, et surtout le cérat simple ou le safrané, à qui M. *Larrey*, chirurgien distingué des armées françaises, donne beaucoup d'éloge. On peut aussi se servir de miel seul avec beaucoup d'avantage ; en un mot, de divers moyens relâchans, auxquels on peut joindre du camphre pour ajouter à leur vertu calmante.

Si, malgré les moyens que nous avons indiqués comme devant être employés dans le premier et le deuxième degré de la brûlure, l'inflammation devient très-vive ; il faut alors se garder d'insister sur les répercussifs, parce que ce serait un moyen d'ajouter à l'inflammation ; on doit en ce cas employer les émolliens et les anodins sous forme de fomentation ou de cataplasmes faits avec la

---

(1) *Sabatier*, Médecine opératoire, 2.e édition, t. 1.

graine de lin, etc., en ayant soin de les renouveler souvent. Par ce moyen, on facilite la suppuration.

Tels sont les médicamens externes qu'il est nécessaire d'employer dans le premier et le deuxième degré d'inflammation; mais en même temps on ne doit pas négliger les remèdes internes.

La brûlure est-elle légère? Il est inutile d'employer les remèdes internes, et de troubler, comme on le dit, l'économie animale. En ce cas, le traitement local suffit, étant joint à une légère abstinence ou une diète peu rigoureuse.

Quand, au contraire, la brûlure est fort étendue, profonde, et surtout lorsqu'elle attaque des organes essentiels, comme les yeux, la bouche, etc., on doit faire concourir le traitement interne et le régime avec les remèdes externes: or, la brûlure étant une inflammation considérable, quand elle est grande et étendue, elle a sur le système la même influence que les autres inflammations; c'est-à-dire, qu'elle est accompagnée d'une fièvre plus ou moins considérable, suivant le tempérament du sujet et l'intensité de l'inflammation: quelquefois la fièvre est portée à un si haut degré, qu'elle trouble toutes les fonctions de l'économie animale, et cause même la mort.

Exemple (1): « Une femme âgée d'environ 28 ans, s'endormit à côté « de son foyer, dans l'hiver de l'an 12; la flamme gagna ses habits, et « tout était en feu au moment où elle se réveilla. Retirée de son « sommeil par les douleurs que causait la brûlure, seule et sans « secours, elle ne put se débarrasser assez vite de ses vêtemens en- « flammés. La surface entière de son corps fut torréfiée depuis les « pieds jusqu'à la tête: des voisins accoururent et l'apportèrent à « l'hôpital St-Louis dans cet état vraiment déplorable. Le chirurgien « de garde l'enveloppa avec des linges imbibés d'eau froide, dans « laquelle on avait fait dissoudre de l'acétate de plomb; on eut soin

(1) Observation rapportée par M. le professeur *Richerand*, Nosog. chir., t. 1.

« de la tenir constamment humectée, en l'arrosant à chaque instant « avec la même liqueur ; une saignée copieuse fut pratiquée. Cependant le gonflement ne tarda pas à se manifester, il occupait tout « le système cutané ; la malade enfla depuis les pieds jusqu'à la tête ; « les phlyctènes s'agrandirent ; son épiderme presque entier se détacha : celui des mains et des pieds figurait des espèces de gants et de « bottines. Lorsque le derme fut mis à nu, les douleurs devinrent atroces ; on distinguait les portions brûlées et réduites en escarres, de « celles qui étaient seulement enflammées. On couvrit tout le corps de « compresses enduites de cérat ; on la mit dans des linges imbibés avec « des décoctions émollientes ; mais, au cinquième jour, la malade succomba à la violence des douleurs et de l'inflammation ». Il est donc vrai de dire que les brûlures considérables et avec perte d'une grande partie de la peau sont toujours mortelles, en raison de la douleur de l'inflammation et de la difficulté de la formation de la cicatrice. C'est à tort que beaucoup de praticiens emportent l'épiderme soulevé par la sérosité ; ils mettent le derme à nu, causent des douleurs horribles, et retardent la guérison.

En ce cas, les saignées plus ou moins nombreuses et copieuses, suivant l'âge, le tempérament et l'intensité de la maladie, les boissons délayantes, rafraîchissantes qu'on nomme *antiphlogistiques*, doivent être mises en usage. Il faut encore entretenir la liberté du ventre par les lavemens, et assujettir le malade à une diète sévère, c'est-à-dire, lui interdire les alimens, même les bouillons, dans les premiers temps de la maladie. L'émétique en lavage produit aussi, dans cette circonstance, de fort bons effets.

Outre les remèdes internes dont nous venons de parler, quand la brûlure est portée à son plus haut point d'intensité ou à son troisième degré, c'est à-dire, lorsqu'elle a désorganisé les parties, voici la conduite à tenir par rapport à l'extérieur : d'abord il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons déjà dit relativement aux trois degrés de brûlure qui peuvent se trouver réunis dans la même affection, et qui exigent des moyens différens. Ainsi

dans les parties brûlées on remarque ordinairement que l'endroit où le calorique a agi plus particulièrement est désorganisé complètement; que celui où la chaleur a eu moins d'action est très-enflammé, et que l'épiderme en est détaché, tandis que plus loin l'inflammation est beaucoup moindre et sans séparation de l'épiderme. Or, sur les endroits désorganisés, attaqués d'escarres gangreneuses plus ou moins profondes, il est absolument inutile d'appliquer aucun remède topique, puisqu'ils ne peuvent avoir aucune action sur des parties mortes; sur des endroits vivement enflammés, et dont l'épiderme se détache, on applique constamment les adoucissans, comme le cérat, l'huile avec le jaune d'œuf ou autres corps gras quelconques, et sur ceux qui sont moins enflammés on applique les répercussifs. Mais si au bout de quelques jours l'inflammation est considérable, alors on renonce aux répercussifs, et on emploie les émolliens et les anodins sous forme de cataplasme ou fomentation, qu'on renouvelle fréquemment.

Si l'épiderme est détaché, les endroits subjacens suppurent ordinairement; quelquefois cependant ils se recouvrent d'un nouvel épiderme sans passer à la suppuration. Comme la brûlure produit des ulcères larges, superficiels, très-difformes, il importe, pour prévenir la suppuration, d'ouvrir les phlyctènes en tâchant de conserver l'épiderme, qui prémunit en ce cas les papilles nerveuses contre l'irritation que produiraient sur elles les médicamens et les pièces d'appareil. On sait, par exemple, que, lorsqu'on veut empêcher la suppuration d'un vésicatoire, qu'on veut avoir un vésicatoire volant, on ouvre seulement les vésicules à leur partie la plus déclive, afin d'évacuer la sérosité qu'elles contiennent, puis on recouvre l'épiderme de cérat, qu'on renouvelle toutes les douze heures, en ayant soin de lever l'appareil avec attention, pour ne pas détacher l'épiderme.

Au bout de quatre ou cinq jours, on a desséché la partie et on a prévenu la suppuration: la même conduite dans la brûlure au deuxième degré donne le même résultat, c'est-à-dire, que les parties se dessèchent alors sans suppurer. Mais quand l'épiderme est dé-

taché des tégumens, que la brûlure a pénétré profondément dans certains endroits et superficiellement dans d'autres, comme il arrive fréquemment que certaines parties suppurent, et que d'autres soient seulement enflammées sans passer à la suppuration, on panse avec le cérat les parties qui suppurent.

La brûlure a-t-elle été portée au troisième degré; a-t-elle désorganisé la peau; s'est-il formé des escarres gangreneuses; on favorise la séparation des parties mortes, en enduisant l'aréole inflammatoire qui circonscrit les parties vives des parties mortes, d'un onguent propre à faciliter la suppuration. On emploie à cet effet ou un digestif simple, ou bien seulement le cérat de *Galien*, auquel on mêle un peu d'huile pour l'empêcher de se dessécher aussi facilement. Les escarres gangreneuses se détachent ordinairement au bout de douze ou quinze jours, quelquefois plus tard, mais rarement plutôt. Elles laissent après elles des ulcères ordinairement larges, superficiels, cependant de profondeur inégale, et dont la guérison est d'autant plus difficile, que la peau manque dans une plus grande étendue. Ici, comme dans tous les ulcères produits par la chute des escarres gangreneuses, la guérison est, en général, très-longue. Dans toutes les plaies, la cicatrice s'opère à l'aide d'une pellicule qui finit par en recouvrir toute la surface, en procédant de la circonférence vers le centre; mais comme l'ulcération est inégalement profonde, la cicatrice procède ordinairement de divers points plus ou moins multipliés, répandus à la surface de l'ulcère en se conformant aux enfoncemens et élévations que l'escarre a produits; de sorte qu'il en résulte une cicatrice plus ou moins difforme et très-désagréable, surtout lorsqu'elle attaque la face, le cou chez les femmes, et les mains dans l'un et l'autre sexe. Cette difformité, résultant des inégalités de la cicatrice qui est élevée en certains endroits, déprimée en d'autres, à cause de l'inégalité de l'ulcère, et qui tient surtout à des brides qui lient ensemble les enfoncemens et les élévations, peut se corriger un peu en aplanissant, autant que possible, la surface des ulcères, soit en les comprimant avec un corps plat

quelconque très-mince, soit en les saupoudrant avec l'alun calciné, la poudre de sabine; enfin soit en les touchant avec la pierre infernale ou le nitrate d'argent fondu.

Il est une attention que l'on doit surtout avoir, c'est de prévenir l'adhérence contre-nature, que les parties peuvent contracter les unes avec les autres. Par exemple, dans la brûlure des doigts, si on n'a pas grand soin de les tenir séparés en mettant, dans l'intervalle qu'ils laissent entre eux, des corps, et même des plaques très-minces, ils se réuniront, et il en résultera un inconvénient et une difformité considérables. Si la base du nez est brûlée profondément, les narines se rétréciront; elles pourront même être oblitérées, si on n'a pas l'attention de les dilater constamment avec une canule jusqu'à parfaite guérison. Si la lèvre supérieure est brûlée, il y aura rétraction de cette partie qui adhérera à la base du nez, si entre cette dernière et la lèvre on n'interpose pas un corps approprié.

Les membres très-mobiles demandent surtout la plus grande attention. Par exemple, si le malade tient le membre brûlé dans la flexion, il se formera des brides qui s'opposeront au mouvement. On a vu fréquemment, dans les brûlures de la paume de la main, les doigts contracter des adhérences avec elle, ou bien avec le dos de la main, quand c'est lui qui a été affecté. Il ne suffit pas, pour empêcher la rétraction des parties brûlées, de les couvrir et séparer de celles qui ne le sont pas à l'aide de corps gras; il faut encore les assujettir dans leur position respective d'une manière immobile. Par exemple, dans la brûlure de la région postérieure de la main, comme les doigts ont tendance à se rétracter vers cette partie, on fixe à la paume de la main une palette à laquelle on a ménagé des ouvertures latérales, qu'on garnit de bandelettes pour empêcher les doigts d'obéir à la rétraction. Si c'est la paume de la main qui est brûlée, on fixe la palette au dos de cette partie. Si on est appelé trop tard, et que, par un mauvais pansement, les parties aient contracté entre elles des adhérences, il faut examiner si les brides qui en résultent com-

prennent seulement la peau, ou si les tendons en font partie : quand les brides sont formées par la peau, et que les tendons sont intacts, on peut séparer les parties avec le bistouri, et, en les maintenant dans la position qui leur est propre, les ramener à leur rectitude naturelle : on pourrait citer une foule d'exemples de difformités très-grandes à la suite de brûlures auxquelles on a remédié par ce simple procédé. *Fabrice de Hilden* rapporte qu'un enfant ayant eu la partie postérieure de la main et les doigts brûlés, ceux-ci contractèrent entre eux des adhérences, et se renversèrent sur le dos de la main, auquel il s'attachèrent. Il coupa toutes les brides qui unissaient les doigts à la partie postérieure de la main, les sépara les uns des autres, et maintint le tout dans son rapport naturel, à l'aide d'une palette fort ingénieuse qu'on trouve décrite dans sa Chirurgie, jusqu'à ce que la cicatrice fût faite. L'enfant recouvra fort bien l'usage de ses doigts et de sa main.

On voit, notamment par ce que nous venons de dire, combien il importe, dans les brûlures grandes et profondes, de prendre des précautions convenables pour prévenir la difformité des cicatrices.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* LORRY).

I.

Ad extremos morbos, summæ curationes, quoad rectitudinem, sunt optimæ. *Sect. I, aph.* 6.

I I.

Circa puris generationes, dolores et febres magis accidunt, quàm *ipso* facto. *Sect. II, aph.* 47.

I I I.

In morbis acutis extremarum partium frigus, malum. *Sect. VII, aph.* 1.

I V.

Quæ medicamenta non sanant, *ea* ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, *ea* ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, *ea* insanabilia existimare oportet. *Sect. VIII, aph.* 6.

V.

Tabes maximè fiunt ab anno octavo decimo usque ad quintum et trigesimum. *Ibid., aph.* 7.